



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

FDS n° : 31319

### GLACELF AUTO SUPRA

Date de la version précédente: 2016-01-07

Date de révision: 2016-02-15

Version 4.04

#### Section 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

##### 1.1. Identificateur de produit

<b>Nom du produit</b>	<b>GLACELF AUTO SUPRA</b>
<b>Numéro</b>	FDL
<b>Substance/mélange</b>	Mélange

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées</b>	Antigel.
---------------------------------	----------

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b>Fournisseur</b>	TOTAL LUBRIFIANTS 562 Avenue du Parc de L'île 92029 Nanterre Cedex FRANCE Tél: +33 (0)1 41 35 40 00 Fax: +33 (0)1 41 35 84 71
--------------------	--

##### Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec:

<b>Point de contact</b>	HSE
<b>Adresse e-mail</b>	rm.msds-lubs@total.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

+33 1 49 00 00 49 (24h/24, 7j/7)  
 ORFILA (INRS) Tél : +33 (0)1 45 42 59 59  
 En France : - PARIS : Hôpital Fernand Widal 200, rue du Faubourg Saint-Denis 75475 Paris Cédex 10 , Tel : 01.40.05.48.48. -  
 MARSEILLE : Hopital Salvator, 249 bd Ste Marguerite 13274 Marseille cedex 5, Tel : 04.91.75.25.25. - LYON : Hopital Edouard  
 Herriot, 5 place d'Arsonval, 69437 Lyon cedex 3, Tel : 04.72.11.69.11. - NANCY : Hopital central, 29 Av du Mal De Lattre de  
 Tassigny, 54000 Nancy, Tel : 03.83.32.36.36 ou le SAMU : Tel ( 15 )

#### Section 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### **RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

*Pour le libellé complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir section 2.2.*

###### **Classification**

Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008  
 Toxicité aiguë par voie orale - Catégorie 4 - (H302)

Version EUFR



FDS n° : 31319

## GLACELF AUTO SUPRA

Date de révision: 2016-02-15

Version 4.04

Toxicité pour la reproduction - Catégorie 2 - (H361)  
 Toxicité spécifique pour organe cible (exposition répétée) - Catégorie 2 - (H373)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Contient Monoéthylèneglycol, 2-éthylhexanoate de sodium



**Mention d'avertissement**  
 ATTENTION

#### Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H361 - Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

#### Conseils de prudence

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

### 2.3. Autres dangers

**Propriétés physico-chimiques** Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

**Propriétés environnementales** Ne pas rejeter dans l'environnement.

## Section 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2. Mélange

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CE	Numéro d'Enregistrement REACH	No.-CAS	% en poids	Classification (Règ. 1272/2008)
Monoéthylèneglycol	203-473-3	01-2119456816-28	107-21-1	<100	Acute Tox.4 (H302) STOT RE 2 (H373)
2-éthylhexanoate de sodium	243-283-8	01-2119979083-31	19766-89-3	<5	Repr. 2 (H361d)

Version EUFR

FDS n° : 31319

## GLACELF AUTO SUPRA

Date de révision: 2016-02-15

Version 4.04

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette section, voir Section 16.

### Section 4 : PREMIERS SECOURS

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	EN CAS DE TROUBLES GRAVES OU PERSISTANTS, APPELER UN MEDECIN OU DEMANDER UNE AIDE MEDICALE D'URGENCE. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
<b>Contact avec les yeux</b>	Enlever les lentilles de contact, le cas échéant. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver la peau avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Si la respiration est difficile. Consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Contact avec les yeux</b>	Non classé.
<b>Contact avec la peau</b>	Non classé.
<b>Inhalation</b>	Non classé. L'inhalation de vapeurs à forte concentration entraîne une réaction narcotique sur le système nerveux central. Risque de dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion est le principal danger en raison de la toxicité de l'éthylène-glycol. L'ingestion accidentelle peut provoquer des effets néfastes sur le système nerveux central. L'ingestion est suivie de troubles digestifs (nausées, vomissements, douleurs abdominales), puis d'ataxie, de convulsions, de maux de tête, d'étourdissements, précurseurs de graves troubles nerveux. Elle évolue vers la torpeur puis vers un coma parfois convulsif. L'intoxication peut conduire à un coma avec acidose métabolique pouvant être mortel.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Conseils aux médecins</b>	Traiter de façon symptomatique.
------------------------------	---------------------------------

### Section 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### 5.1. Moyens d'extinction

Version EUFR



FDS n° : 31319

## GLACELF AUTO SUPRA

Date de révision: 2016-02-15

Version 4.04

**Moyen d'extinction approprié** Eau pulvérisée. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Mousse résistant à l'alcool.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser un jet d'eau bâton, qui pourrait répandre le feu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Risque particulier** La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que CO, CO<sub>2</sub>, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. A forte concentration ou en atmosphère confinée, leur inhalation est très dangereuse.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**Autres informations** Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Informations générales** Ne pas toucher ni marcher sur le produit déversé. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes. Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Éliminer toute source d'ignition.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Informations générales** Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Endiguer. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Équipement de protection individuelle** Voir section 8 pour plus de détails.

**Traitement des déchets** Voir section 13 pour plus de détails.

## Section 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Version EUFR



FDS n° : 31319

## GLACELF AUTO SUPRA

Date de révision: 2016-02-15

Version 4.04

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Recommandations pour une manipulation sans danger

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Équipement de protection individuelle, voir section 8. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne jamais percer, piquer, meuler, tronçonner ou souder sur un conteneur vide.

#### Prévention des incendies et des explosions

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mettre à la terre, établir une liaison équipotentielle entre les conteneurs, les réservoirs ainsi que les équipements de transfert/réception.

#### Mesures d'hygiène

Faire adopter des règles d'hygiène strictes pour le personnel exposé au risque de contact avec le produit. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. N'utiliser ni produit abrasif, ni solvant, ni carburant. Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons qui ont servi au nettoyage. Ne pas placer les chiffons imbibés de produit dans les poches des vêtements de travail.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

#### Mesures techniques/Conditions de stockage

Tenir hors de portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Stocker dans un bac de rétention. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Conserver de préférence dans l'emballage d'origine : dans le cas contraire, reporter, s'il y a lieu, toutes les indications de l'étiquette réglementaire sur le nouvel emballage. Ne pas retirer les étiquettes de danger des récipients (mêmes vides). Concevoir les installations pour éviter les projections accidentelles de produit (par exemple, rupture de joint) sur des carters chauds et des contacts électriques. Protéger du gel, de la chaleur et du soleil. Protéger de l'humidité.

#### Matières à éviter

Oxydants forts. Acides forts.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### Utilisation(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

## Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Nom Chimique	Union Européenne	France
Monoéthylèneglycol 107-21-1	TWA 20 ppm TWA 52 mg/m <sup>3</sup> STEL 40 ppm STEL 104 mg/m <sup>3</sup> S*	VME 20 ppm VME 52 mg/m <sup>3</sup> VLCT 40 ppm VLCT 104 mg/m <sup>3</sup> P*

#### Légende

Voir section 16

#### DNEL Travailleur (industriel/professionnel)

Version EUFR

FDS n° : 31319

## GLACELF AUTO SUPRA

Date de révision: 2016-02-15

Version 4.04

Nom Chimique	Effets systémiques à court terme	Effets locaux à court terme	Effets systémiques à long terme	Effets locaux à long terme
Monoéthylèneglycol 107-21-1			106 mg/kg bw/day (dermal)	35 mg/m <sup>3</sup> /8h (inhalation)
2-éthylhexanoate de sodium 19766-89-3			14 mg/m <sup>3</sup> (inhalation) 2 mg/kg bw/day (dermal)	

### DNEL Consommateur

Nom Chimique	Effets systémiques à court terme	Effets locaux à court terme	Effets systémiques à long terme	Effets locaux à long terme
Monoéthylèneglycol 107-21-1			53 mg/kg bw/day (dermal)	7 mg/m <sup>3</sup> /24h (inhalation)
2-éthylhexanoate de sodium 19766-89-3			3.5 mg/m <sup>3</sup> (inhalation) 1 mg/kg bw/day (dermal) 1 mg/kg bw/day (oral)	

### Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom Chimique	Eau	Sédiment	Sol	Air	STP	Orale
Monoéthylèneglycol 107-21-1	10 mg/l (fw) 1mg/l (mw) 10 mg/l (or)	37 mg/kg dw fw 3.7 mg/kg dw mw	1.53 mg/kg dw		199.5 mg/l	
2-éthylhexanoate de sodium 19766-89-3	0.36 mg/l fw 0.036 mg/l mw 0.493 mg/l or	0.301 mg/kg sediment dw fw 0.0301 mg/kg sediment dw mw	0.0579 mg/kg soil dw		71.7 mg/l	

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôle de l'exposition professionnelle

#### Mesures d'ordre technique

Appliquer les mesures techniques nécessaires pour respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle. Dans le cas de travaux en enceinte confinée (cuves, réservoirs...), s'assurer d'une atmosphère respirable et porter les équipements recommandés.

#### Équipement de protection individuelle

##### Informations générales

Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés. Ces recommandations s'appliquent au produit sous sa forme commercialisée.

##### Protection respiratoire

Aucun(e)s dans les conditions normales d'utilisation. Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés. Type A/P2. L'usage d'appareils respiratoires doit se conformer strictement aux instructions du fabricant et aux réglementations qui régissent leurs choix et leurs utilisations.

##### Protection des yeux

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter : Lunettes de sécurité avec protections latérales.

##### Protection de la peau et du corps

Porter les vêtements de protection appropriés. Gants imperméables. Chaussures ou bottes de sécurité. Vêtements de protection à manches longues.

Version EUFR



FDS n° : 31319

## GLACELF AUTO SUPRA

Date de révision: 2016-02-15

Version 4.04

### Protection des mains

Gants en caoutchouc. Caoutchouc nitrile. Gants en néoprène. Chlorure de polyvinyle. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE.

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

#### Informations générales

Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

### Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect		limpide	
Couleur		orange	
État physique @20°C		Liquide	
Odeur		caractéristique	
Seuil olfactif		Pas d'information disponible	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques</b>	<b>Méthode</b>
pH	8.5 - 8.7		
Point/intervalle de fusion		Pas d'information disponible	
Point/intervalle d'ébullition	109 °C 228 °F		
Point d'éclair	> 115 °C > 239 °F		coupelle fermée coupelle fermée
Taux d'évaporation		Pas d'information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		Pas d'information disponible	
Pression de vapeur		Pas d'information disponible	
Densité de vapeur	2.1	(Air = 1)	
Densité relative	1.100	@ 20 °C	
Masse volumique	1100 kg/m <sup>3</sup>	@ 20 °C	
Hydrosolubilité		Insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants		Pas d'information disponible	
logPow		Pas d'information disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Pas d'information disponible	
Température de décomposition		Pas d'information disponible	
Viscosité, cinématique		Pas d'information disponible	
Propriétés explosives	Non-explosif		
Propriétés oxydantes	Non applicable		
Possibilité de réactions dangereuses	Pas d'information disponible		

#### 9.2. Autres informations

Version EUFR



FDS n° : 31319

## GLACELF AUTO SUPRA

Date de révision: 2016-02-15

Version 4.04

**Point de congélation** -18 °C  
0 °F

### Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1. Réactivité

**Informations générales** Pas d'information disponible.

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité** Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Réactions dangereuses** Aucune dans les conditions normales d'utilisation.

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** La chaleur ( températures supérieures au point d'éclair ), les étincelles, les points d'ignition, les flammes, l'électricité statique.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières à éviter** Oxydants forts. Acides forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** La combustion incomplète et la thermolyse produisent des gaz plus ou moins toxiques tels que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, hydrocarbures variés, aldéhydes et des suies. Cétones.

### Section 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### **Toxicité aiguë Effets locaux Informations sur le produit**

**Contact avec la peau** . Non classé.

**Contact avec les yeux** . Non classé.

**Inhalation** . Non classé. L'inhalation de vapeurs à forte concentration entraîne une réaction narcotique sur le système nerveux central. Risque de dépression du système nerveux central avec nausées, maux de tête, vertiges, vomissements et perte de coordination. Les symptômes d'une exposition excessive sont un étourdissement, des maux de tête, une lassitude, des nausées, la perte de conscience, l'arrêt de la respiration.

Version EUFR



FDS n° : 31319

## GLACELF AUTO SUPRA

Date de révision: 2016-02-15

Version 4.04

### Ingestion

. Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion est le principal danger en raison de la toxicité de l'éthylène-glycol. L'ingestion accidentelle peut provoquer des effets néfastes sur le système nerveux central. L'ingestion est suivie de troubles digestifs (nausées, vomissements, douleurs abdominales), puis d'ataxie, de convulsions, de maux de tête, d'étourdissements, précurseurs de graves troubles nerveux. Elle évolue vers la torpeur puis vers un coma parfois convulsif. L'intoxication peut conduire à un coma avec acidose métabolique pouvant être mortel.

### Toxicité aiguë - Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Monoéthylèneglycol	LD50 7712 mg/kg Oral (Rat)	LD50 > 3500 mg/kg Dermal (Mouse)	LC50(6h) >2.5 mg/l Inhalation (Rat)
2-éthylhexanoate de sodium	LD50 2043 mg/kg bw (rat - OECD 401)	LD50 > 2000 mg/kg bw (rat - OECD 402)	LC0 (8h) 0.11 mg/l (rat - vapeur - OECD 403)

### Sensibilisation

#### Sensibilisation

Non classé sensibilisant.

### Effets spécifiques

#### Cancérogénicité

Ce produit n'est pas classé cancérogène.

#### Mutagénicité

Ce produit n'est pas classé mutagène.

#### Toxicité pour la reproduction

Contient un produit toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Nom Chimique	Union Européenne
2-éthylhexanoate de sodium 19766-89-3	Repr. 2 (H361d)

### Toxicité par administration répétée

#### Toxicité subchronique

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

### Effets sur les organes-cibles (STOT)

#### Effets sur les organes-cibles (STOT)

Pas d'information disponible.

### Autres informations

#### Autres informations

L'inhalation de vapeurs ou d'aérosols peut être irritante pour les voies respiratoires et les muqueuses.

## Section 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### 12.1. Toxicité

Non classé.

### Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Version EUFR



FDS n° : 31319

## GLACELF AUTO SUPRA

Date de révision: 2016-02-15

Version 4.04

Pas d'information disponible.

### Toxicité aiguë pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	Toxicité pour le poisson	Toxicité pour les microorganismes
Monoéthylèneglycol 107-21-1	EC50(48h) >10000 mg/l	EC50(48h) >100 mg/l Daphnia magna (OECD 202)	LC50 (95h) 72860 mg/l (Phimephales promelas) LC50(96h) 18500 mg/l (Rainbow trout) EC50(96h) 6500-13000 mg/l (Selenastrum capricornulum)	
2-éthylhexanoate de sodium 19766-89-3			LC50 (96h) > 100 mg/l (Oryzias latipes - OECD 203)	

### Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur le produit

Pas d'information disponible.

### Toxicité chronique pour le milieu aquatique - Informations sur les composants

Pas d'information disponible.

### Effets sur les organismes terrestres

Pas d'information disponible.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

### Informations générales

Pas d'information disponible.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Informations sur le produit** Pas d'information disponible.

**logPow** Pas d'information disponible

### Informations sur les composants

Nom Chimique	log Pow
Monoéthylèneglycol - 107-21-1	-1.36

## 12.4. Mobilité dans le sol

**Sol** Compte tenu de ses caractéristiques physico-chimiques, le produit est, en général, mobile dans le sol.

**Air** Pas d'information disponible.

**Eau** soluble.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Version EUFR



FDS n° : 31319

## GLACELF AUTO SUPRA

Date de révision: 2016-02-15

Version 4.04

**Évaluation PBT et vPvB** Pas d'information disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Informations générales** Pas d'information disponible.

## Section 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Ne pas rejeter dans l'environnement. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.

**Emballages contaminés** Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**No de déchet suivant le CED** Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: 16 01 14. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

## Section 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/RID non réglementé

IMDG/IMO non réglementé

ICAO/IATA non réglementé

ADN non réglementé

## Section 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union Européenne

Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Information supplémentaire

Version EUFR



FDS n° : 31319

## GLACELF AUTO SUPRA

Date de révision: 2016-02-15

Version 4.04

Pas d'information disponible

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

**Évaluation de la sécurité chimique** Pas d'information disponible

### 15.3. Information sur les législations nationales

#### France

- Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir section 8).

Nom Chimique	Maladies Professionnelles
Monoéthylèneglycol 107-21-1	RG 84

### Section 16 : AUTRES INFORMATIONS

#### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les reins/ le foie/ les yeux/ le cerveau/ le du système digestif/ le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion

H361d - Susceptible de nuire au fœtus

#### Abbreviations, acronymes

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists = Association américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

bw = body weight = poids corporel

bw/day = body weight/day = poids corporel par jour

EC x = Effect Concentration associated with x% response = concentration de l'effet associé à une réaction de x %

GLP = Good Laboratory Practice - BPL = Bonnes Pratiques de Laboratoire

IARC = International Agency for Research of Cancer = Agence internationale pour la recherche sur le cancer

LC50 = 50% Lethal Concentration = CL50 - Concentration Létale 50% - Concentration du produit chimique, dans l'air ou dans l'eau, qui cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LD50 = 50% Lethal Dose = LD50 - Dose Létale 50% - Dose du produit chimique, qui, donnée en une fois, cause la mort de 50% (la moitié) du groupe d'animaux testés

LL = Lethal Loading = Charge létale

NIOSH = National Institute of Occupational Safety and Health = Institut national Américain de sécurité et santé au travail

NOAEL = No Observed Adverse Effect Level = Dose sans effet nocif observé

NOEC = No Observed Effect Concentration = Concentration sans effet observé

NOEL = No Observed Effect Level = Dose sans effet observé

OECD = Organization for Economic Co-operation and Development = OCDE - Organisation de Coopération et Développement Economiques

OSHA = Occupational Safety and Health Administration = Ministère pour la sécurité et la santé au travail (Etats Unis d'Amérique)

UVCB = Substance of unknown or Variable composition, Complex reaction products or Biological material = Substance de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériel biologique

Version EUFR



FDS n° : 31319

## GLACELF AUTO SUPRA

Date de révision: 2016-02-15

Version 4.04

DNEL = Derived No Effect Level = Dose dérivée sans effet

PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effet

dw = dry weight = poids sec

fw = fresh water = eau douce

mw = marine water = eau de mer

or = occasional release = relargage occasionnel

### Légende Section 8

VME : Valeur limite Moyenne d'Exposition

VLCT : Valeur Limite Court Terme

TWA (Time Weight Average) : Valeur moyenne d'exposition

STEL (Short Term Exposure Limit) : Valeur limite d'exposition à court terme

+ Produit sensibilisant

\*

Désignation de la peau

\*\* Désignation du Danger

C:

Cancérogène

M: Mutagène

R:

Toxique pour la reproduction

Date de révision: 2016-02-15

Révision \*\*\* Indique la section remise à jour.

**Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006**

**Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent. Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive. Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités.**

**Fin de la Fiche de Données de Sécurité**